

SAINT MARCELLIN, HOMME D'ÉTAT

413

Fêté le 6 avril

Une lettre de saint Augustin fait en ces termes l'éloge de saint Marcellin : «Il a vécu dans une grande piété, dans une conduite sainte, dans des sentiments vraiment chrétiens. Quelle probité dans ses mœurs ! Quelle fidélité dans sa piété ! Chaste dans le mariage, intègre dans l'administration de la justice, patient envers ses amis, charitable envers tous, en toute occasion prêt à faire plaisir, réservé à demander pour lui quelque grâce, les bonnes œuvres lui donnaient la joie, et les mauvaises de la douleur; compatissant et secourable, son cœur était toujours ouvert pour pardonner à ses ennemis, et même pour les aimer ! Il était plein de confiance en Dieu et appliqué à la prière. Jamais il ne parlait des vérités du salut, dont il était bien instruit, qu'avec respect et modestie. Il aurait renoncé à tous les emplois du siècle, s'il n'eût été engagé dans le mariage; mais au milieu de ses biens, il était indissolublement attaché à Jésus Christ...» Dieu devait couronner tant de vertus par un glorieux martyr.

La cause de sa mort fut le zèle qu'il déploya contre des schismatiques nommés donatistes, espèce de jansénistes africains qui refusaient d'admettre au pardon et à la communion catholique, ceux qui ayant eu la faiblesse de livrer les saintes Ecritures dans la persécution, demandaient avec repentir l'absolution de leur faute. Une conférence fut convoquée en 410, à Carthage, non pas pour décider la question de droit, car il a toujours été vrai qu'à *tout péché miséricorde*, mais pour savoir à quel évêque le peuple devait obéir, «au catholique ou au donatiste», dans les villes où chaque communion avait le sien. Marcellin, secrétaire d'Etat d'Honorius, fut nommé pour présider cette conférence, et assurer l'exécution des mesures qui seraient arrêtées en commun. Les évêques catholiques offrirent à leurs adversaires de partager avec eux leurs sièges, et au besoin, de les leur céder. L'esprit de discorde, qui est celui des disciples de Satan, ne permit pas aux donatistes de se réunir à la communion des fidèles, et leur fit rejeter toute espèce d'arrangement. Des lors, la cause des catholiques était gagnée : conformément à son mandat, Marcellin appliqua les lois sévères portées contre ces dissidents, qui, dans leur turbulence, ne respectaient ni les personnes, ni les propriétés. De ce moment, tout fut mis en œuvre pour perdre l'intègre Marcellin. Si les catholiques avaient pour eux l'intègre Marcellin, les donatistes avaient dans leur parti le comte Marin. Or, Marin était précisément, à cette époque, en Afrique, occupé à réprimer la rébellion d'un certain Héraclien, qui avait tenté de se rendre indépendant dans son gouvernement. Abusant de ses pleins pouvoirs militaires, le généralissime d'Honorius impliqua Marcellin dans la révolte d'Héraclien, et quoique l'accusation fût dénuée de tout fondement, Marcellin fut mis avec son frère dans une affreuse prison qui ne recevait aucune lumière. Dans ce lieu triste, son frère lui dit un jour : – Si ce sont mes péchés qui m'ont attiré cette disgrâce, par où avez-vous mérité d'y tomber, vous dont la vie a été toujours chrétienne ? – Quand ce que vous dites serait véritable, répondit Marcellin, et quand néanmoins j'en devrais perdre la vie, n'en dois-je pas rendre grâce à Dieu, qui me punit en ce monde pour m'épargner en l'autre ? – Saint Augustin, qui aimait le tribun à cause de ses belles qualités, et qu'il estimait pour ses vertus, vint exprès à Carthage pour le justifier auprès de Marin, et lui fit promettre qu'il lui laisserait la vie; mais le comte, foulant aux pieds sa promesse, le condamna à perdre la tête. L'évêque d'Hippone alla visiter Marcellin dans sa prison, et il rend le compte le plus touchant des dispositions où il le trouva. Lui ayant demandé s'il n'avait jamais commis quelqu'un de ces péchés qui s'expiant par la pénitence canonique, il lui répondit en lui serrant la main droite : – Je vous jure par cette main qui m'a administré les sacrements que je viens de recevoir, que je ne me suis jamais rendu coupable de pareils péchés. La cour, persuadée de l'innocence des deux frères, avait envoyé dire au comte Marin de les élargir; mais pour satisfaire sa vengeance, il s'était hâté de les faire exécuter.

Honorius disgracia Marin pour cette barbare exécution, et donna à Marcellin le titre d'homme de glorieuse mémoire. Cet illustre ami de saint Augustin, à qui celui-ci avait dédié ses premiers écrits contre les Pélagiens et son grand ouvrage de la Cité de Dieu, fut mis à mort à Carthage, l'an 413, et il est honoré comme martyr le 6 avril.

Saint Jérôme et saint Augustin ont fait l'oraison funèbre de cette illustre victime des discordes religieuses.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 4